



Villers, le 04 Septembre 2024

Cher Biker,

Bienvenue à l'école VTT Superbikers !

Les entrainements se déroulent les mercredis de 14h30 à 17h. Le lieu de départ sera la petite école de Soumoy (Place de l'Europe). Nous aurons également des entrainements au départ de Franchimont dans le courant de l'année.

Les informations te seront communiquées chaque mercredi et seront consultables sur le site internet du club : www.superbikers.be ainsi que sur le « Groupe infos Ecole VTT Superbikers » sur facebook.

Nous te demandons aussi de vérifier régulièrement ton matériel (**vélo en ordre**), de prévoir une **chambre à air de rechange** ainsi que ta collation.

Nous te permettons de participer à 2 entrainements, à l'essai, avant de t'engager pour une saison entière.

Par facilité pour notre gestion, nous demandons une cotisation annuelle. Celle-ci est de **180€**. Elle comprend les 30€ d'affiliation au club et les 150€ pour les cours du mercredi, de septembre 2024 à juin 2025.

La cotisation annuelle est à verser sur le compte de l'école VTT superbikers **BE11 0688 9108 2948** au plus tard le 10/10/2024.

IMPORTANT : Un seul virement par enfant avec la communication suivante : “ **Nom – prénom – Cotisation 2024 – 2025**”.

Le comité et les moniteurs sont disponibles pour répondre à tes questions. Tu peux aussi envoyer un mail à : julienoussigne@gmail.com

Nous te souhaitons une année sportive épanouissante.

Le comité